



Diplôme Etudiant-Entrepreneur D2E



Ce Diplôme Etudiant-Entrepreneur D2E s'adresse, en priorité, aux jeunes de moins de 28 ans, titulaires d'un baccalauréat ou équivalent, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise ou d'activité, quel que soit le niveau d'avancement de son projet.

L'étudiant est formé par l'action et la mise en situation.

Le D2E est basé sur l'accompagnement individualisé de l'étudiant-entrepreneur par un enseignant et un professionnel référent, ayant pour objectif la consolidation de son projet entrepreneurial.

Pendant un an, il est amené à suivre des modules de formation en entrepreneuriat et innovation, afin de favoriser le passage à l'acte.

La formation permet à l'étudiant :

- d'acquérir les compétences permettant de mieux maîtriser le processus entrepreneurial ;
- de progresser dans son projet de création ou de reprise d'activité.

Conditions générales d'accès

- **L'admission au D2E est conditionnée par l'obtention du statut d'étudiant-entrepreneur (SEE)** qui s'adresse en priorité aux jeunes de moins de 28 ans, âge limite pour bénéficier d'une couverture sociale d'étudiant.
- **Le baccalauréat ou l'équivalence** en niveau est la seule condition de diplôme requis pour une inscription au diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur.
- **Un projet entrepreneurial.**
- Pour le D2E : les frais d'inscription légaux et spécifiques s'élèvent à 500 euros pour la période 2017/2018.

Délivrance du statut d'étudiant-entrepreneur (SEE)

Le statut d'étudiant-entrepreneur est délivré par le Comité d'Engagement PEPITE au regard de la réalité, de la qualité du projet entrepreneurial et des qualités du porteur de projet. Les candidats retenus seront auditionnés par le Comité d'Engagement PEPITE, et une réponse sera donnée dans les plus brefs délais.

Candidature

Téléchargez le dossier de candidature au statut national d'étudiant-entrepreneur sur le site <https://etudiant-entrepreneur.beta.gouv.fr/>

Vous pouvez candidater pour la rentrée d'octobre 2017.

Le dernier délai du dépôt du dossier de candidature est le 01 juillet 2017.

Les auditions devant le Comité d'Engagement auront lieu les 06 et 07 juillet 2017.

Consignes pour remplir et transmettre votre dossier de candidature

- Enregistrez le fichier sur votre espace de travail,
- renommez-le sous la forme NOM_PRENOM.pdf,
- remplissez ce dossier à l'aide du logiciel gratuit Acrobat Reader à l'exclusion de tout autre logiciel (<http://get.adobe.com/fr/reader/>),
- renvoyez le par e-mail, accompagné des pièces complémentaires, à l'adresse mentionnée sur le dossier de candidature.

Ce diplôme D2E est porté par la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute-Alsace et l'INSA Strasbourg en partenariat avec PEPITE-ETENA (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat-Etudiants Entreprenants en Alsace).

En cas de questions sur le SEE et le D2E, contactez pour

- L'Université de Strasbourg : Sabine Cullmann, référente Unistra et responsable pédagogique : sabine.cullmann@unistra.fr
- L'Université de Haute-Alsace : Corinne Morteveille-Hamann, référente UHA : corinne.morteveille-hamann@uha.fr
- L'INSA Strasbourg : Nathalie Gartiser-Schneider, référente INSA : nathalie.gartiser-schneider@insa-strasbourg.fr
- PEPITE-ETENA Alsace : Hassania Sebti : hsebti@unistra.fr

